

Collaborateur rayon frais

RÉF | 8648

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :
Assurer la vente, la transformation ainsi que le conseil client de produits frais, essentiellement des produits de terroir et issus de la filière bio.

Programme

◦ Cours professionnels :

Règles et normes professionnelles (12h)
Trancheur - portionneur (22h)
Préparateur de viandes (20h)
Emballeur (12h)
Préparateur de commande (12h)
Vendeur en distribution (20h)
Coordination et encadrement (24h)
Acte de vente (8h)
Collaborateur en poissonnerie (40h)
Collaborateur rayon traiteur (40h)
Collaborateur en fruits et légumes (12h)
Collaborateur en boulangerie (4h)
Collaborateur en fromagerie (16h)
Collaborateur rayon bio (14h)

◦ Pratique professionnelle :

Formation en alternance. Vous devrez donc être occupé dans la profession sous forme soit :
- d'une [convention de stage](#) passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un délégué à la tutelle;
- d'un contrat de travail;
- d'une pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus).

Le [délégué à la tutelle](#) est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de

tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. (Pour une information, ou un conseil, contactez le lors d'une de ses permanences).

Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours, [consultez la fiche formation de l'IFAPME](#)

o **Attention :**

Le candidat sera occupé dans une entreprise à Bruxelles.

MAIS, les cours professionnels seront suivis dans un [Centre IFAPME](#).

o [Visionnez la vidéo vous présentant cette formation.](#)

**Certification(s)
visée(s)**

Diplôme de coordination et d'encadrement Selon réussite de certaines matières : CECAF "Trancheur préparateur vendeur de viandes"

Type de formation [Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée 1 an

Horaire

Début Septembre

Coût

Contactez le centre

CONDITION D'ADMISSION**Prérequis
administratifs**

Etre agé de 18 ans au 31/12 **et** être porteur du CESI ou du CESDD dans les sections générale, technique ou artistique **ou** être porteur d'un certificat d'apprentissage des Classes moyennes **ou** avoir suivi avec fruit la 6e année de l'enseignement professionnel et avoir obtenu le certificat de qualification **ou** réussir un examen d'admission (connaissances de base en mathématique et en français).

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

EN PRATIQUE**Pour s'informer et
postuler**

[Consultez les modalités d'inscription dans un centre IFAPME sur le site de l'organisme.](#)

**Pour s'informer
uniquement**

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages ([voir les permanences](#)).

Organisme**SFPME / IFAPME - Chef d'Entreprise**

Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: 0800 85 210
<https://www.efp.be/>

